



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 janvier 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 7 Janvier 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 Janvier 2000

**Site de la Mineraie - Construction de vestiaires pour les sportifs -
Appel d'offres**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Claude PAGES, Premier Adjoint au Maire

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Alain PAGE donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.

Excusés :

M. Bernard BELLEC, Maire

Conseillers :

Mme Christiane DRAPET, Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D200038

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 janvier 2000

Bâtiments

**Site de la Mineraie - Construction de vestiaires pour les sportifs -
Appel d'offres**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Je vous rappelle que, par délibération du 28 Mai 1999, vous avez accepté le dossier de consultation établi par le Maître d'oeuvre (Cabinet Alain SIMONNEAU) et autorisé Monsieur le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres.

Les offres ont été examinées par une première commission d'appel d'offres qui a déclaré 5 lots infructueux.

A la suite et malgré deux reconsultations successives, 2 lots (gros oeuvre et métallerie couverture bardage) ne font toujours pas l'objet d'offres acceptables au niveau des prix.

Il est donc proposé de modifier le dossier technique et de relancer la procédure d'appel d'offres.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- déclarer le premier appel d'offres sans suite,
- approuver le dossier de consultation des entreprises modifié établi par le Cabinet Alain Simonneau,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à lancer une nouvelle procédure d'appel d'offres,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)